

Réouverture des terrains de tennis municipaux

Les nouvelles recommandations sanitaires nous permettent la réouverture des courts de tennis en observant quelques mesures :

- Les **précautions d'hygiène liées au Covid 19** sont à respecter scrupuleusement (se reporter aux affiches).
- Les vestiaires et la zone d'accueil (Club House) sont fermés. Seul l'accès aux sanitaires est autorisé.
- Les joueurs **doivent arriver en tenue** et avec leur propre matériel (raquette, balles, serviettes, gel hydro-alcoolique et gants).
- Afin de limiter les croisements, merci d'**arriver 5 min maximum avant le début de l'heure de réservation** et de quitter le court 5 min avant la fin de la séance.
- Chaque joueur doit **utiliser et servir uniquement avec ses propres balles**. Nous vous recommandons d'utiliser des marques différentes ou d'y apposer un signe distinctif.
- Pour les changements de côtés, les joueurs doivent passer de part et d'autre du filet pour éviter de se croiser.
- Les joueurs **doivent nettoyer** à l'aide de leurs gants et d'un détergeant désinfectant tout mobilier (banc, filet...) ayant été utilisé.
- La poignée de main en fin de partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer.

**La réservation des courts s'effectue uniquement par téléphone
au 03 21 23 28 68 aux heures d'ouvertures.**

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 10 h/13 h et 14 h/21 h

Mardi : 10 h/18 h

Mercredi : 10 h/13 h et 14 h/21 h

Jeudi : 10 h/18 h

Vendredi : 10 h/13 h et 14 h/21 h